

COMPOSITION DU CONSEIL DE LA REVOLUTION

Président :

Houari Boumediène.

Membres :

*Abid Saou.
Belhouchet Abdallah.
Benahmed Mohamed.
Bencherif Ahmed.
Bendjedid Chadli.
Benhaddou Bouhadjar.
Bensalem Abderrahmane.
Bounider Salah.*

*Boudjenane Ahmed.
Boumaza Bachir.
Bouteflika Abdelaziz.
Chérif Belkacem.
Draia Ahmed.
Kaid Ahmed.
Khatib Youcef.
Mahsas Ahmed.*

*Medeghri Ahmed.
Mendjeli Ali.
Mohammedi Said.
Mohand Oul Hadj.
Moulay Abdelkader.
Soufi Salah.
Tayebi Mohamed.
Yahiaoui Mohamed Salah.
Zbiri Tahar.*

COMMUNIQUE DU GOUVERNEMENT DU 20 JUIN 1965

Le Gouvernement s'est réuni le 20 juin 1965 et, après avoir entendu un exposé complet du frère Houari Boumediène sur la situation du pays, a fait publier le communiqué suivant :

Souscrivant entièrement aux raisons qui ont motivé la destitution de l'ex-chef de l'Etat, le Gouvernement a pris d'importantes décisions en vue d'assurer la pleine continuité dans l'exécution des tâches de l'Etat.

A cet effet, il réitère l'appel lancé à tous les fonctionnaires et responsables pour que la bonne marche de tous les services soit assurée dans le civisme et l'esprit révolutionnaire qui animent notre peuple.

Le Gouvernement a décidé de confier à titre provisoire, au frère Ahmed Medeghri, la charge des départements de l'intérieur et des finances, au frère Tedjini Haddam, ministre des habous, la charge du département de la santé publique, des anciens moudjahidine et des affaires sociales, au frère Belkacem Chérif, ministre de l'éducation nationale, la charge du département de l'information.

Le Gouvernement renouvelle l'appel lancé de façon pressante au peuple pour qu'il maintienne sa vigilance et montre qu'il sait demeurer à la hauteur de ses responsabilités.
